



Morbihan

Pour les plaisanciers, trois bars par jour, pas plus

Les professionnels en pêchent 5 000 tonnes chaque année. Les amateurs 2 000. Les pêcheurs aiment le bar, pour le plaisir ou pour le métier. Mais les apports baissent, et les mesures font grincer des dents.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi le bar suscite-t-il tant de passion ?

« J'adore me battre avec un bar ! » Jean-Lou est pêcheur-plaisancier depuis 40 ans. Il est intarissable. « C'est une chasse, une traque. Ou plutôt c'était, dit-il. Maintenant tous les amateurs pêchent avec des lançons. Il suffit de connaître les coins, on sait que ça va mordre. Mais quand on relève un beau bar de 5 kg, ça se bagarre encore ! » Ce plaisir n'a pas de prix.

Pourquoi les patrons de chalutiers pélagiques sont-ils mécontents ?

Depuis fin janvier et jusque fin avril, la Commission européenne a interdit la pêche professionnelle du bar au chalut pélagique, notamment dans toute la Manche. « Les pélagiques qui pêchaient l'anchois dans le golfe de Gascogne sont venus taper dans les frayères de bars, en Manche, quand l'anchois a été interdite, en 2007 », analyse Jean-François Plessis, patron-pêcheur à Saint-Quay-Portrieux. Il pêche le bar, lui aussi, mais à la palangre (lire ci-contre).

Le bar est-il une espèce en danger ?

Oui. Les stocks sont en sévère baisse (voir infographie). Pendant 15 ans, il a été abondant. Depuis 2010, il est en chute libre. La pression de pêche

est en constante augmentation, et les recrutements (l'arrivée des jeunes poissons) ne sont pas bons.

Y a-t-il surexploitation ?

Qui en est responsable ?

« La pêcherie est très complexe », répond Mickaël Drogou, chercheur au laboratoire de biologie halieutique à Ifremer Brest. En plus des métiers de l'hameçon, ligneurs et palangriers, on trouve des fileyeurs, des chalutiers pélagiques et des chalutiers de fond.

La bolinche et la senne danoise sont marginales. Certains métiers ciblent le bar. Pour d'autres, c'est une capture accessoire, qui peut être abondante. « Il faut diminuer la pression de pêche. L'Europe a pris des mesures d'urgence. »

Cette diminution de la ressource est-elle visible ?

« Nettement », assure Jean-François Plessis, qui fait partie de l'association des ligneurs de la pointe de Bretagne. « On a été 200, nous ne sommes plus que 100 dans l'association. »

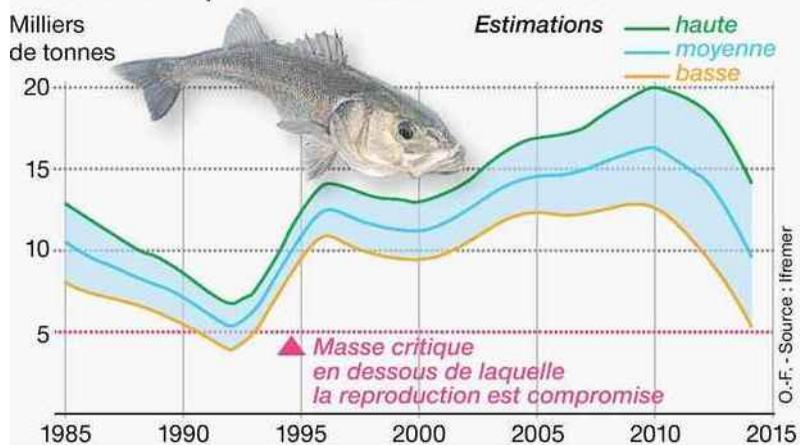
Et financièrement ? « Il y a quelques années, mon chiffre d'affaires était constitué à 65 % par le poisson et 35 % la coquille Saint-Jacques. Maintenant c'est l'inverse, et il a été divisé par deux. »

Il pêchait chaque jour au moins deux ou trois gros bars de plus de 6 kg. Depuis deux ans, il en a sorti un seul de l'eau.

Anne KIESEL.



Évolution des quantités de bars en Manche et mer du Nord



9076c5245e70080ba28b49d48e0b952215609e7e018559c



Ils veulent 30 bars par mois

Le président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France, Jean Kiffer, est vent debout contre les restrictions imposées par l'Europe.

« Au départ, Bruxelles voulait nous limiter à un bar par jour et par personne. Toutes les fédérations de pêche ont vivement réagi. Nous avons pu faire entendre à l'Europe que le poids économique de la pêche de plaisance est important.

Nous considérons qu'il s'élève à plus de deux milliards d'euros en France chaque année. Ils ont allégé la mesure, en autorisant finalement trois bars par personne et par jour.

Nous essayons de leur démontrer que c'est une mesure stupide. Un plaisancier ne va pas en mer tous les jours. Mais si, une fois de temps en temps, il fait une belle



Archives Thierry CREUX

Certains plaisanciers ont de petits canots, comme ici.

pêche, il ne faut pas le pénaliser. Nous préconisons une limite de 30 bars par mois. Cela satisferait tout le monde. »